

REFERENCE: LA/COD/8

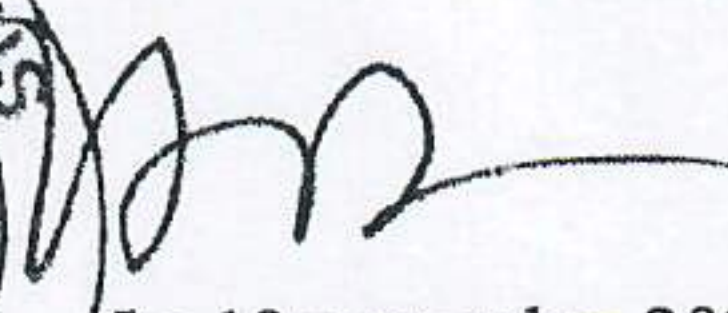
**COURS RÉGIONAL DE DROIT INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES
POUR L'AFRIQUE
22 février – 15 mars 2024, Addis-Abeba, Éthiopie**

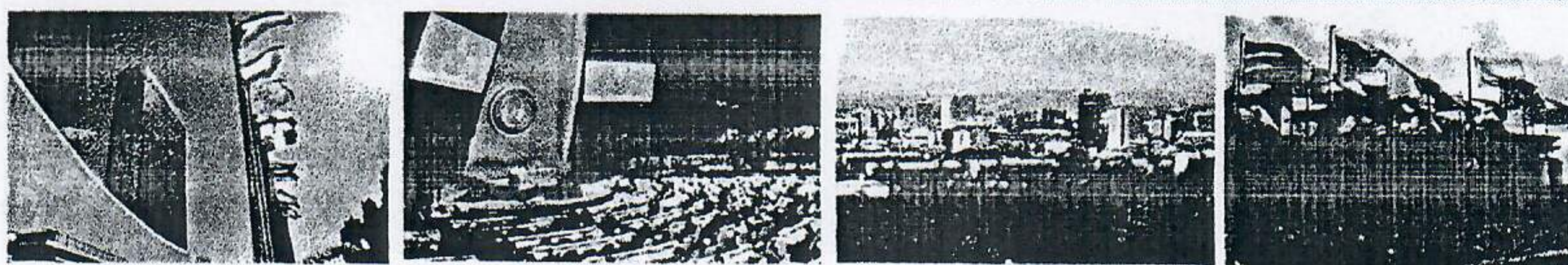
Le Bureau des affaires juridiques des Nations Unies présente ses compliments aux Missions permanentes auprès de l'Organisation qui sont membres du Groupe des États d'Afrique et a l'honneur de les informer que la procédure de dépôt des candidatures au *Cours régional de droit international des Nations Unies pour l'Afrique* est ouverte. Le Cours régional est organisé par la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies en coopération avec la République fédérale démocratique d'Éthiopie, l'Union Africaine et la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies. Le Cours régional se déroulera à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 22 février au 15 mars 2024 et sera conduit en français.

Les Cours régionaux de droit international sont organisés par la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies. Ils proposent une formation de haute qualité dispensée par des expertes et experts en droit international sur une large gamme de sujets fondamentaux, ainsi que sur certains sujets spécifiques présentant un intérêt particulier pour les pays d'une région donnée. Les Cours régionaux visent essentiellement à permettre à des personnes qualifiées, notamment des fonctionnaires et des enseignantes et enseignants de droit international provenant de pays en développement et de pays à économie émergente, de parfaire leur connaissance du droit international et des activités juridiques des Nations Unies. Les candidatures féminines qualifiées sont encouragées. Les personnes qualifiées peuvent également postuler à une place autofinancée.

Le Bureau des affaires juridiques des Nations Unies serait reconnaissant aux Missions permanentes de bien vouloir faire circuler cette note, ainsi que la brochure informative et le formulaire d'inscription (en français) qui y sont joints, et de les porter à l'attention des départements gouvernementaux, notamment des ministères des affaires étrangères et de la justice, des institutions académiques et des personnes intéressées au sein des Missions permanentes. De plus amples informations ainsi que des formulaires d'inscription additionnels peuvent être obtenus à : <https://legal.un.org/poa/rcil/africa/>. Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature avant le 31 octobre 2023.




Le 19 septembre 2023



COURS RÉGIONAL DE DROIT INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE
Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international

22 février – 15 mars 2024

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les cours régionaux de droit international des Nations Unies sont conduits dans le cadre du Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, lui-même établi par l'Assemblée générale dans sa résolution 2099 (XX) du 20 décembre 1965 aux fins de contribuer à mieux faire connaître le droit international en tant que moyen de renforcer la paix et la sécurité internationales et de promouvoir les relations amicales et la coopération entre les États.

Les cours régionaux sont organisés par la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies. Le cours régional de droit international pour l'Afrique est organisé en coopération avec la République fédérale démocratique d'Éthiopie, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et l'Union africaine.

OBJECTIFS

Les cours régionaux proposent une formation de haute qualité dispensée par des expertes et experts en droit international sur une large gamme de sujets fondamentaux, ainsi que sur certains sujets spécifiques présentant un intérêt particulier pour les pays d'une région donnée. En outre, le caractère interactif de la formation permet aux participantes et participants de partager leurs expériences respectives et d'échanger leurs vues, en vue de promouvoir une meilleure compréhension des questions juridiques dans la région et la coopération à leur sujet.

Les cours régionaux visent essentiellement à permettre à des personnes qualifiées, notamment des fonctionnaires et des enseignantes et enseignants de droit international provenant de pays en développement et de pays à économie émergente, de parfaire leur connaissance du droit international et des activités juridiques des Nations Unies.

PROGRAMME DE COURS

Les cours régionaux consistent en un ensemble de séminaires dispensés par des expertes et experts en droit international, provenant de diverses régions et représentant des systèmes juridiques distincts. Le programme de cours comprendra des séminaires sur les sujets fondamentaux suivants ainsi que d'autres sujets d'intérêt particulier pour la région : *Introduction au droit international, droit des traités, droit de la responsabilité internationale, droit diplomatique et consulaire, paix et sécurité internationales, règlement pacifique des différends internationaux, droit et institutions de l'Union africaine, droit international des droits de l'homme, droit de la mer, droit international humanitaire, droit international pénal, droit international de l'environnement, droit international du commerce et droit international des investissements.*



№ 50902

FORMAT ET DOCUMENTATION

Les cours régionaux se déroulent sous la forme de séminaires interactifs et de débats, afin de permettre un échange de vues approfondi. Une participation active est attendue. Une documentation détaillée est fournie au commencement du cours régional. Seuls les participants qui auront suivi l'ensemble du cours régional se verront décerner un certificat.

PARTICIPATION/QUALIFICATIONS DES CANDIDATS

Pour être pris en considération pour les cours régionaux, une formation juridique et une expérience professionnelle en droit international sont requises. Une maîtrise de la langue dans laquelle le cours régional est dispensé (le français en 2024) est également nécessaire. Les personnes sélectionnées doivent attester être en mesure de suivre l'intégralité du cours régional. Ce cours régional accueillera jusqu'à 30 participants.

Ce cours régional est ouvert aux candidates et candidats des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Lors de la sélection des participantes et participants au Programme, une attention particulière est accordée aux qualifications des candidates et candidats, à la portée de leurs obligations professionnelles, à l'intérêt de cette formation pour leurs activités professionnelles, ainsi qu'à la nécessité d'assurer une représentation équitable des genres. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

LIEU ET LANGUE DU COURS

Le cours régional se déroulera en personne à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, à Addis-Abeba, du 22 février au 15 mars 2024. Il sera dispensé en français. La maîtrise du français à l'oral et à l'écrit est requise. Les candidates et candidats dont la langue maternelle ou d'enseignement n'est pas le français doivent attester de leurs aptitudes dans cette langue. Les candidatures dépourvues d'attestation linguistique valable ne seront pas considérées.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES ET LOGEMENT

Pour les participantes et participants qui bénéficieront d'une bourse, celle-ci couvrira les frais de voyage en classe économique, le logement, l'assurance maladie, et l'ensemble du matériel de formation. Conformément aux procédures d'octroi de bourses des Nations Unies, les titulaires d'une bourse recevront une modeste indemnité couvrant leurs autres frais de séjour.

Les personnes qualifiées peuvent également postuler à une place autofinancée. La participation autofinancée prend en charge tous les frais (par exemple, frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance, assurance maladie).

DATE-LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : le 31 octobre 2023

Les formulaires de candidature incomplets ou reçus après la date-limite de dépôt des candidatures ne seront pas pris en compte. L'Organisation des Nations Unies ne perçoit de frais à aucun stade du dépôt ou traitement de la candidature et ne demande aucune information bancaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

De plus amples informations, ainsi que le formulaire de candidature, sont disponibles sur le site internet du cours régional de droit international pour l'Afrique à l'adresse suivante : <https://legal.un.org/poa/rcil/africa/>.

50902

